



[b]problème d'huissier[/b]

Par **mysticelo**, le **24/01/2008** à **14:03**

Bonjour,rnrnJ'aurais besoin de vos conseils.rnMon frère a de sérieux problèmes d'argent,il a des dettes.rnUn huissier a essayé de le joindre et à posé un tas de question à ma mère,durngenre: si il avait un domicile,du travail , une voiture...rnLa seule chose qui lui reste c'est une voiture mais ma mère a menti en disant qu'il ne l'avait plus.rnMa question est de savoir si mon frère peut céder sa voiture à mes parents pour qu'on ne puisse pas lui saisir car sans voiture il ne pourra pas retrouver de travail (à la campagne c'est beaucoup plus difficile).rnA t'il le droit de le faire?Mes parents risquent ils quelque chose?rnLe fait qu'il n'ai plus rien et qu'il vit chez mes parents,il a 25ans,l'huissiernpeut il s'en prendre à eux pour régler ses dettes?rnrnCordialement